

Les Amis de la Chapelle de Rohars

Site de Rohars bientôt valorisé...

Le Conservatoire du littoral avec le soutien du Département et du Pôle Métropolitain Nantes - Saint-Nazaire a lancé un projet de mise en valeur du site de Rohars (ruines et le port)

Ainsi les ruines de Rohars vont être consolidées, un « sémaphore » donnant une vue imprenable sur l'Estuaire de la Loire va être créé sur le site et l'ensemble du site va connaître quelques aménagements (création d'un parking aménagé avec un emplacement PMR et de toilettes sèches publiques accessibles).

Plusieurs réunions de concertations avec la municipalité ont été organisées pour adapter le projet au contexte de la Commune. Les élus se sont mobilisés pour faire évoluer le projet de départ, rappeler les usages existants (notamment concernant la voirie) et que des habitants résident encore à proximité.

Des travaux devraient démarrer en principe à l'automne pour une mise en service prévu au printemps 2023. Nous vous donnerons plus d'infos sur un prochain bulletin municipal.

Les Amis de la chapelle Sainte-Anne de Rohars

Journées du petit patrimoine de pays

Samedi 25 et dimanche 26 juin 2022

Être et renaître : Retour sur la renaissance de la chapelle Sainte-Anne de Rohars.

En photos et vidéos découvrez sa reconstruction et ses 10 années d'activités culturelles de 2011 à 2021.



L'ANCIENNE CLOCHE DE LA CHAPELLE SAINTE ANNE DE ROHARS SERA EXPOSÉE DANS LA CHAPELLE DURANT CE WEEK-END ; UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL DE 1667.

Dans le clocher de l'église Notre-Dame de Bouée se trouve une petite cloche, dite « du baptême ». Sur la cloche il est mentionné qu'elle a été fondue par Jean ROBERT prieur de Sainte Anne de Rohars.

Caractéristiques et Inscriptions gravées sur la cloche de Rohars

(audit Cédric Picot- Ets Macé 2006)

Note : DO ou SI (non précisé)

Diamètre : 350 mm

Poids estimé : 30 Kg

Épaisseur estimée : 25 mm

Cette cloche est classée

Date protection : 1909/10/22 : classé au titre objet historique

Statut juridique : propriété de la commune

Type d'étude : liste objets classés MH

Copyright : © Direction d patrimoine, 1992

Référence : PM44000064

MESSIRE IEAN (jean) ROBERT PRIEUR DE SAINTE ANNE DE ROHARD(1) MA FAICT FONDRE 1 6 6 7 M I NIGT.
(1) Le D est inversé sur l'inscription

Dans la base Palissy du ministère de la Culture à la rubrique "objets" la cloche de Bouée dite "du baptême" est classée depuis 1909 et avait déjà été identifiée à l'époque comme étant l'ancienne cloche de la chapelle Sainte-Anne de Rohars.

Il s'agit de l'ancienne cloche de la chapelle Sainte Anne. Plusieurs éléments permettent de le savoir en plus de l'identité du prieur de Rohars qui l'a fait fondre.

1 - La cloche elle-même, le fait qu'elle ne fut pas détruite en 1793 par les révolutionnaires comme celle qui était présente dans l'église et qui, fondue en 1793, fut remplacée en 1807. La cloche de Rohars, disponible car bien privée, avait, en attendant, dépanné la paroisse après la reprise du culte. Sa taille modeste montre qu'il s'agit d'une cloche de chapelle.

2 - Le pignon d'entrée de la chapelle dont l'épaisseur importante s'explique pour les spécialistes, architecte et maçon, par le besoin de supporter autrefois un petit clocheton.

3 - Les actes établis au moment des changements de prieurs et qui parlent d'une cloche

que l'on fait sonner pour convoquer la population et ceci depuis 1668 c'est-à-dire juste après la fonte de la cloche par le prieur Jean ROBERT.

En 1622, lors de la prise de possession du prieuré au nom de Claude ROBERT la chapelle Sainte-Anne ne possède pas de cloche, l'acte le précise.

En 1668, Nicolas GUYET prend possession du prieuré. Il est écrit dans l'acte d'insinuation qu'il a : *"baisé ledit autel, célébré la sainte messe, sonné la cloche."*

En 1679, on lit même que l'on a : "sonné la cloche pour convoquer le peuple"

Les prises de possession comportent toujours divers actes symboliques, qui sont rapportés en détail ou dont l'impossibilité est signalée. Sonner la cloche est un de ces actes symboliques. En 1622 ce n'est pas possible, à partir de 1668 une cloche est bien présente.

Le 22 octobre 1909 cette cloche a été répertoriée et classée comme objet historique.

Mais les habitants de Bouée ont peu à peu oublié l'origine de cette cloche. L'audit de 2006 nous a permis de retrouver les informations que les paroissiens de 1909 connaissaient bien. En accord avec la municipalité, la cloche devrait être, par la suite, exposée dans l'église Notre-Dame de Bouée. Il n'est évidemment pas question de la réinstaller à Rohars.



Concert du duo ODELIA

Dimanche 17 juillet 2022 - 17h00

Guitares romantiques

17h00 Chapelle de Rohars

Entrée 5 €.



Depuis mai 2012 la chapelle Sainte Anne restaurée est de nouveau accessible au public.

Des événements y sont régulièrement organisés : expositions, concerts etc. Mais le site est devenu également un point d'accueil touristique pour la population qui peut venir y découvrir cet environnement si particulier des marais estuariens.







